

COMPTE-RENDU DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

	Norguet Sylvie	Breton Patrice	Pain Stéphane	Desvaux Philippe	Moyer Franck	Bertin Cyrille
Présent	x	x		x	x	x
Absent						
Excusé			Excusé M. Bertin Cyrille			
Pouvoir						
	Corbin Martine	Provost Annick	François Elodie	Lucas Thierry	Wojnar Loïc	
Présent	x	x	x		x	
Absent						
Excusé				Excusé		
Pouvoir						

Secrétaire de séance : MOYER Franck

1) Taxe d'aménagement 2022

Par délibération du 19 juin 2018, le conseil municipal a défini le taux et les exonérations de la taxe d'aménagement due par les administrés déposant un dossier d'urbanisme (1%). Ce taux peut varier entre 1% et 5%. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas changer le taux et les exonérations.

2) Demande de subvention + convention Aéromodèle Club de la Brisse

Madame le Maire présente le courrier de l'Aéromodèle Club de la Brisse. Le conseil municipal décide de signer une convention d'occupation du domaine public sur le terrain de sport dit « de la pierre sorcière » pour une durée de 3 ans pour l'activité d'aéromodélisme de l'association Aéromodèle Club de la Brisse. Les membres présents décident de verser une subvention de 250 € à l'association.

3) Entretien des espaces verts - contrat

Le contrat d'entretien des espaces verts avec l'entreprise Home Garden datant de 2016, il convient de revoir les prestations. La commission voirie environnement sécurité se réunira le mardi 28 septembre à 19 h 30 afin d'établir un nouveau cahier des charges et solliciter les entreprises.

4) Travaux 2022 – Voirie rue du Coudray

Le conseil municipal décide de signer une maîtrise d'œuvre avec le cabinet Viatic de Vendôme pour un montant de 3900 € HT pour la conception et réalisation des travaux de réfection de la voie communale n°9. Coût des travaux estimés à 100.000 €. Ainsi que le devis pour la recherche d'amiante sur la rue de la Fontaine et VC N°9 pour un montant de 1080 € HT.

5) Devis entretien trottoirs

Madame le Maire a en sa possession 2 devis pour l'entretien des trottoirs sur toute la commune. Le coût des travaux d'entretien proposé est très cher. Les membres présents décident de ne pas prendre d'entreprise et vont demander conseil pour seulement procéder à un entretien plus simple.

6) Questions diverses

• Bassin de rétention

Pour le curage du bassin d'orage rue du Lavoisier, un devis est signé pour un montant de 2905 € HT. Les travaux seront effectués à la fin du mois.

• Défibrillateur

Le défibrillateur sera posé par le technicien de Schiller mardi 28 septembre dans l'après-midi. Il sera installé dans la cour de la mairie, un fléchage et une information sera faite aux administrés.

• Annuler et remplacer délibération du 11 mai 2021

Le conseil municipal décide d'annuler et remplacer la délibération du 11 mai. Le CR N°31 existe déjà, il sera modifié par CR 33 et deux oubliés de CR à numéroter CR de la Chevalerie N°34 - CR dit des Noues Poulain N°36.

- **Elections 2022**

A noter sur vos agendas.

Les élections présidentielles se dérouleront les **10 et 24 avril 2022**,

Les élections législatives les **12 et 19 juin 2022**.

- **Catastrophe naturelle**

La commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse et la réhydratation des sols pour l'année 2020. Nous allons l'indiquer dans le prochain écho de la commune.

- **Eglise**

La commune a reçu les notifications concernant les demandes subventions auprès du département et de l'Etat pour un montant de 192 654 € - soit 60% de la dépense estimée en HT.

Nous sommes en attente des dossiers d'appel d'offre de l'architecte des bâtiments de France à qui nous avons confié cette mission. Suite à la crise sanitaire les matières premières ont beaucoup augmenté. Nous allons attendre les prix annoncés dans le cahier des charges et si une trop grosse augmentation est prévue, nous mettrons le projet en suspens quelque temps.

- **Cimetière**

Les piliers et le portail sont posés.

- **Cantine**

Les travaux extérieurs de la cantine sont finis.

- **Abri-bus**

Le département a installé début septembre un nouvel abri-bus place de l'église.

- **Incivilité**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y a toujours des incivilités sur la commune (peinture sur la boîte aux lettres de la mairie et de l'école, sur l'abri-bus tout neuf, etc....

Madame le Maire rappelle que suite aux incivilités précédentes, Mmes Provost et Corbin ont nettoyé les wc public, les tables et bancs sur la place de l'église et elle les en remercie.

Madame le Maire demande aux membres présents d'ouvrir l'œil. Les dégradations sont faites en général le mercredi après-midi.

Séance levée à 21 h 30

Le secrétaire de séance
M. Moyer Franck



Affiché le 14/10/2021